

Mise en valeur d'un site

et aide à la biodiversité

par la végétalisation.

Situé entre les hameaux de la Cadouillère et de Flée sur la commune de Saint-Benoît, le lavoir alimenté par une source en bordure de la rivière le Miosson avait été identifié comme une zone favorable à la vie des batraciens. Un panneau de signalisation visible de part et d'autre de la route menant au lavoir invite les automobilistes à respecter la petite faune aquatique.



Crédit photo : D. Fourré

Des habitants de Flée, membres de l'association « La commune libre de Flée » désiraient mettre en valeur ce petit patrimoine en donnant à cet endroit une atmosphère accueillante.

Il a été choisi de planter deux alignements d'arbustes à petits fruits en bordure de la parcelle et un arbre approximativement au centre de celle-ci.

Un travail préparatoire du terrain :



marquage des emplacements des végétaux et réalisation des trous de plantation.



Le jour de la plantation :

Les végétaux ont été fournis par Grand-Poitiers dans le cadre du plan CANOPÉE, la commune de Saint-Benoît a livré le terreau et les copeaux de bois pour le paillis et un habitant de Flée a offert un mirabellier et de la paille.



Crédit photo : D. Brun

Les agents communaux ont déposés deux grumes de frêne, arbres tombés lors des forts coups de vent de cet hiver, qui serviront de bancs.



Crédit photo : Alain Boullah



Le chantier finalisé :



Des atouts pour la biodiversité : les haies servent de refuge et de lieu de nourriture à de nombreux animaux (oiseaux, insectes, petits mammifères), et du fait qu'elles soient positionnées près de l'eau, elles pourront aussi être utiles aux batraciens (crapauds, tritons et salamandres) qui pourront s'y cacher.

Sur ce terrain, une touffe de noisetier offre ses fleurs sous forme de chatons dès le mois de Janvier, en Mars le Mirabellier fera le bonheur des insectes butineurs qui pourront ensuite se délecter en Avril-Mai sur les fleurs du poiriers « Conférence », des groseilliers « London Market » et des cassissiers 'Noir de Bourgogne » et « Géant de Boskoop ». A partir du mois de Juillet jusqu'au mois de Septembre, s'échelonnera la maturité des fruits en commençant par les groseilles, les cassis puis les mirabelles et enfin les poires et les noisettes. Tout ces fruits feront certainement le régal des oiseaux.

Remerciements à l'association « La commune libre de Flée », Thierry Allain, Dominique Fourré, Alain Boullah, Jean-Pierre Masteau et Jean-Michel Carré, à Grand-Poitiers ainsi qu'aux agents de la commune de Saint-Benoît.

...La commune de Saint-Benoît invite la nature à s'épanouir...